

ETC



Ces fétiches qui font peur

Jocelyne Lupien

Numéro 6, hiver 1988

Objet fétiche

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/36325ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue d'art contemporain ETC inc.

ISSN

0835-7641 (imprimé)

1923-3205 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lupien, J. (1988). Ces fétiches qui font peur. *ETC*, (6), 18–19.

Ces fétiches qui font peur

Les fétiches mettant à l'abri de tous les dangers et les fétiches exorcisant la peur n'ont pas disparu. Aujourd'hui plus que jamais nous ressentons la nécessité de nous protéger de tout et de rien par tous les moyens. Nos sociétés développent des mécanismes de défense pour contrer les fléaux naturels, écologiques ou économiques (épidémies, sécheresses, crash boursiers, etc.) et les individus sont constamment invités à recourir à diverses techniques d'autodéfense psychologiques et physiques capables de leur fournir sur demande un halo protecteur contrant toutes formes d'agression. Comme dans les sociétés primitives, à chaque danger correspondra un objet-fétiche qui, une fois brandi, rendra son utilisateur non seulement invulnérable, mais encore plus fort que la menace elle-même.

Fétiches primitifs / fétiches contemporains

Soit trois objets-fétiches mis en parallèle à cause de leur fonction commune. Ils appartiennent à des civilisations et des champs distincts de l'activité humaine, mais rien ne nous interdit de nous amuser à comparer les «pouvoirs magiques» de chacun puisque les trois fonctionnent exactement de la même manière, mais opèrent sur des «dangers» différents : *le fétiche à clous africain, le condom et le discours sur l'art.*

Le fétiche africain le plus repoussant, le plus puissant et par conséquent le plus redouté, le *nkonde* est appelé «fétiche à clous» à cause des lamelles de fer forgé et des clous dont il est recouvert. Il est invoqué au Congo et au Zaïre pour dépister les malfaiteurs ou les ennemis qui ont fait du tort à un individu ou à un village, ou encore pour annuler un fléau.

Pour les Africains, une mort, une maladie ou une catastrophe ne sont jamais «naturelles». Elles résultent de l'action néfaste d'un ennemi ou d'un manquement à l'égard des dieux et des ancêtres. Le bien n'est en quelque sorte que l'absence du mal. D'où l'importance d'être constamment entouré d'une surenchère de fétiches. Bien qu'ils protègent leur détenteur, ces *nkonde* sont jugés comme trop dangereux pour appartenir au commun des mortels; ils demeurent la propriété d'un spécialiste qui les exhibera sur demande. Ainsi, l'élite des sorciers féticheurs, a pour mandat d'entretenir et d'opérer ces effrayantes figurines souvent de taille humaine et dont la longévité s'étend parfois sur plusieurs générations. On désacralisera l'objet et on le rendra finalement inopérant en lui arrachant ses clous et ses miroirs; il sera alors considéré comme mort. Mais auparavant il aura joué un rôle extrêmement important dans la vie des villageois qu'il aura aidés à vivre avec un minimum de risques et de souffrances. Un homme est-il malade, ses affaires vont-elles mal, le féticheur est consulté dont le métier est de

diagnostiquer la source des problèmes et la conjurer. Le demandeur connaît rarement l'agent de ses malheurs, c'est le féticheur qui saura localiser, nommer, et enfin exorciser ce la chose innommable et fatale.

Certains fétiches africains comme les *botchio* du Dahomey (maintenant la République du Bénin) sont portatifs. Ces étranges statuettes de bois destinées à recevoir et arrêter au passage tout le mal qu'on souhaite aux habitants du village, sont placées devant les maisons pour éloigner les revenants. Si *lebotchio* est particulièrement efficace, son maître lui plantera des fléchettes dans la bouche. Il deviendra alors l'équivalent de l'ex-voto chrétien.

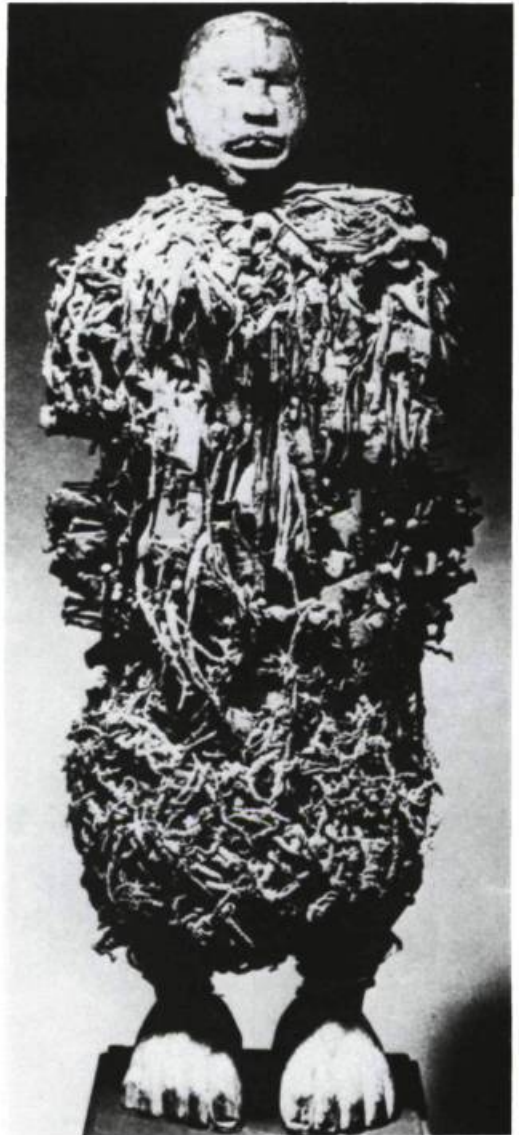
En Europe médiévale et renaissance, l'histoire de la sorcellerie nous apprend que les paysans anglais disposaient des fétiches protecteurs aux endroits névralgiques pour conjurer les mauvais esprits : de vieilles chaussures dans les murs de la maison, des cloches de brebis, des fers à cheval, des bouquets de soucis, des pierres percées, etc. Contre la maladie on confectionnait une «bouteille de sorcière» en la remplissant avec l'urine du patient, à laquelle on ajoutait des épingles et des fils et on faisait bouillir. Des amulettes de tout genre étaient conçues comme contre-attaques au «mauvais œil».

Notre société postmoderne fait-elle encore usage de ce type d'objets aux vertus magiques ? Plus que jamais ! En 1988, le *condom* devient l'objet fétiche indispensable. Sous la bannière moralisatrice de «L'amour ça se protège» (le slogan le plus féticheur qu'on puisse imaginer), les habitants des cinq continents se rallient pour faire face au mal du siècle : le *sida*. Après avoir vainement cherché la médication qui endiguerait l'épidémie, la médecine baisse momentanément les bras et la race humaine, si elle veut assurer sa survie, doit encore une fois avoir recours au fétiche. Pour accéder au plaisir et pour procréer il faut désormais s'isoler. Se couper du monde pour mieux l'appréhender. Sans compromis. Un refus d'utiliser le fétiche-protecteur ne condamne pas nécessairement à la mort mais si ce manquement à l'éthique est rendu public, l'individu devient «à risque» et dangereux presque au même titre que le séropositif. Il constitue une menace potentielle pour l'autre. «Ce que tu ne me dis pas me menace. Sans ton fétiche tu me mets en péril de mort.» L'absence du condom-fétiche devient en somme le signe de la présence du mal. A contrario, son utilisation autorise à tous les licenciements et à tous les plaisirs sans danger de représailles. Il rend invulnérable et puissant. La fonction préservative et défensive du condom n'est pas sans rappeler le *fétiche érotique* grâce auquel l'individu n'a pas à craindre d'être abandonné, d'être seul et dépourvu. Comme le fétiche africain et comme le fétiche érotique, le condom met le sujet à l'abri des dangers, exorcise la peur et ouvre une voie d'accès au bonheur.

Le discours sur l'art contemporain ne jouerait-il

pas littéralement un rôle analogue à celui des fétiches africains et du condom lorsqu'il choisit l'œuvre comme objet d'analyse ? Tenant à distance l'inconnu (l'œuvre) menaçant comme le premier, et ne pouvant masquer ses visées prophylactiques comme le second, le discours sur l'art mène deux joutes simultanément : il contrecarre la menace potentielle que constitue l'œuvre pour le spectateur, et il lui permet de combler le « désir de chose » que dans un premier temps la seule vue de l'œuvre ne lui donne pas toujours. Idiolecte insécurisant et message codé, l'œuvre contemporaine (entendre surtout depuis l'*expressionnisme abstrait* américain des années cinquante, puis du *minimalisme*) demande à être exorcisée pour ne plus constituer une menace pour celui qui regarde. Sans abonder dans le sens de Jean Clair,¹ jetant inconsidérément et avec virulence l'anathème sur l'art abstrait, le phénomène culturel que constitue l'art contemporain n'est pas étranger à la prolifération des discours fétichistes de plus en plus sophistiqués et complexes. Il les commanderait plutôt. Il ne s'agit pas non plus de répondre à la stérile question de savoir qui de la poule ou de l'œuf précède l'autre. Dans le cas de l'œuvre et du discours qui l'analyse, nous sommes en présence de deux créations autonomes qui entretiennent plus ou moins de rapports avec l'objet originel ayant enclenché la démonstration. Mais toute production de discours est motivée par le désir de rendre plus compréhensible et par conséquent moins *dangereux* l'objet d'art. Et si nous assistons actuellement à une fétichisation du discours sur l'art c'est précisément parce que le pouvoir opérateur de ce fétiche fonctionne. Le texte critique réussit très souvent à ouvrir l'œuvre (comme une boîte de Pandore rendue inoffensive) et à la rendre accessible pour le spectateur. Telle la tête de la Méduse, l'art a-t-il le pouvoir de foudroyer celui qui ne se munie pas de cette toute nouvelle forme de fétiche : les discours sur l'art. Ceux-ci prennent des formes variées tantôt séduisantes tantôt repoussantes comme les fétiches africains, mais tous ils isolent l'œuvre en formant une véritable pellicule sur la pléthore plastique dans le noble but de la rendre plus signifiante et assimilable par le spectateur exactement comme une *compatibilité de greffe organique*.

Artifice dangereux, le discours sur l'art n'est manipulé que par ses féticheurs reconnus auxquels on demande de produire un métalangage (un discours sur un discours) qu'on valorise ensuite parfois à outrance justement à cause de sa réelle capacité à faire voir l'œuvre. En fait, tout métalangage est une forme de fétichisation et l'histoire de l'art en serait la version la plus péremptoire. Rappelons encore une fois que le fétiche est une clé qui donne un ascendant sur ce qui est différent, incompréhensible, désordonné et irrationnel. Par surcroît, le discours sur l'art vient justifier le *potlach* apparemment inutile de l'œuvre d'art. L'œuvre la plus *dangereuse* serait celle qui se



Fétiche à clous yombé

déroberait à toute forme de discours; celle qui ne donnerait pas de prise au fétiche. Rejetée par le corps social, cette œuvre résisterait (comme un rejet de greffe) à la valorisation et à l'assimilation boulimique actuelle de productions artistiques à tout prix « différentes » par le discours critique. Mais même la plus subversive des œuvres ne semble résister au puissant et rusé fétiche! En somme, le défi est de produire un métalangage qui sans niveler les œuvres jusqu'à les rendre « indifférentes » et fades soit capable de réduire la distance entre elles et le spectateur... pour notre plaisir à tous..

Jocelyne Lupien

Note:

Considérations sur l'état des Beaux-Arts, Gallimard, 1983

Mini-bibliographie sur le fétiche :

La peur, Revue Traverses 25, Paris, (juin 1982) p. 70 à 82

Carl G.Jung, L'homme et ses symboles Laffont, Paris, 1964, p. 149

Sous la direction de Jérôme Blum, Histoire des paysans, Berger-

Levrault, Paris, 1982, p. 162 à 164

Claude Crépault, L'imaginaire érotique et ses secrets, Presses de

l'UQAM, Montréal, 1981, p. 79,80

René Payant, Vedute, Editions Trois, Montréal, 1987, p. 238, 240,

314, 411, 433, 473, 511, 531, 535, 545, 554, 577, 660, 664